



EN SÉCURITÉ POUR CHOIX

progetto promosso da



con il patrocinio di



Ministero dell'Istruzione e del Merito

Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte
Ufficio VI - Ambito Territoriale di Cuneo

in collaborazione con



EN SÉCURITÉ POUR CHOIX

INDEX :

1. Un projet d'éducation routière à la sécurité routière et à la mobilité durable
2. Situation 1 - Le porc-épic ne s'arrête pas
3. Situation 2 - Teddy ne reste pas sur le siège auto
4. Situation 3 - Conduire fatigue aussi
5. Situation 4 - De bonnes habitudes à diffuser
6. Quiz pour les adultes



UN PROJET D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET À LA MOBILITÉ DURABLE

Des grandes villes aux petites villes, le quotidien de chacun d'entre nous est marqué par les déplacements, qu'il s'agisse de traverser des espaces urbains ou de se déplacer dans des espaces extra-urbains pour se rendre à l'école, au travail ou rentrer chez soi. Une routine composée de règles essentielles pour se déplacer en toute sécurité, mais aussi d'habitudes et de petites inattentions qui peuvent nous faire oublier l'importance de la prudence et des règles.

Pour cette raison le projet **"En sécurité pour choix. Se Déplacer. Avec intelligence"** (**"Sicuri per scelta. Muoversi. Con Intelligenza"**) est né, une initiative dédiée à l'éducation à la sécurité routière et à la mobilité durable qui vise à sensibiliser tous les usagers de la route au respect des normes et promouvoir une perception correcte du risque. Avec une allocation de 300 mille euros, le projet est soutenu par un réseau d'entités actives sur le territoire : **Provincia di Cuneo, Fondazione CRC, Fondazione CR Fossano, Fondazione CR Saluzzo et Fondazione CR Savigliano** avec la collaboration scientifique de la **S.I.P.Si.Vi** - Société Italienne de Psychologie de la Sécurité Routière (Società Italiana di Psicologia della Sicurezza Viaria) et le patronage du **Bureau Scolaire Régional du Piémont, Bureau VI - Territoire de Cuneo**.

Pour trois années, du 2024 au 2026, **"En sécurité pour choix"** fera étape dans les écoles de tous les ordres et de tous les niveaux de la province, en apportant le message de la sécurité routière directement aux étudiants, en proposant une approche qui vise à diffuser des notions en combinant des éléments théoriques, des moments de réflexion et de jeu à faire en classe et en famille.



Le matériel de sensibilisation vise à promouvoir une forte action culturelle dédiée à l'augmentation de la **perception du risque routier**, contribuer à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la route et **orienter vers le choix de modes de déplacement éco-compatibles**.

Cette publication, intitulée **"Où allons-nous ?"** (**"Dove andiamo ?"**), est dédiée aux élèves de 9 et 10 ans et sera distribuée aux classes de quatrième année des Instituts Compréhensifs et des écoles privées adhérant au projet.

La cible identifiée est le **passager transporté**, un rôle qui implique vraiment tous les usagers de la route, de tout âge : les garçons et les filles qui fréquentent la quatrième année de l'école primaire peuvent devenir ainsi de véritables promoteurs d'un comportement routier vertueux non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour les propres membres de la famille et les adultes de référence. À travers les bandes dessinées et accompagnées d'un assistant spécial, dans ces pages ils seront capables de découvrir les comportements à suivre lorsqu'il voyage en tant que passager et ceux à ne jamais oublier lorsqu'ils vont conduire.

L'ENFANT PASSAGER TRANSPORTÉ

Gianni, l'enfant protagoniste du mini-livre, tout en faisant l'expérience du rôle du passager transporté par des adultes différents, il a l'occasion de vivre des expériences significatives pour sa relation personnelle avec le risque routier.

Quatre situations pour réfléchir sur la sécurité du passager transporté et une carte de jeu pour observer les complexités du milieu urbain.

Le mini-livre, destiné aux enfants de 9 ans, illustre un parcours didactique-éducatif sur la perception du risque routier et donne matière à réflexion aux adultes en proposant l'adoption de comportements routiers exemplaires.



Situation 1 - LE PORC-ÉPIC NE S'ARRÊTE PAS

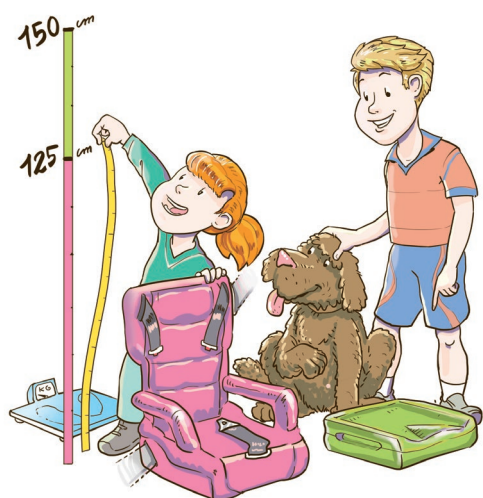
Gianni est un garçon de 9 ans, il vit en campagne et tous les jeudis, en fin d'après-midi, il fréquente un centre sportif en ville pour ses entraînements de football. C'est le mois de novembre, avec un temps pluvieux, le père attend Gianni devant la salle de sport pour le ramène à la maison.

En montant dans la voiture, l'enfant se sent gêné par son blouson et ne veut pas attacher sa ceinture. Gianni exprime un typique préjudice : la ceinture de sécurité est-elle vraiment utile même sur de courts trajets et de routine ? Mais voilà le rappel du père et Gianni, obéissant, il attache sa ceinture.

Le père connaît l'obligation sanctionnée par le code de la route : quand le moteur est allumé il faut être attachée, toujours.

Soudaine, un événement inattendu se produit : un porc-épic traverse la route, forçant le père à un brusque freinage.

Le conducteur et le passager ont eu peur mais ne sont pas blessés, car chacun était protégé par sa propre ceinture de sécurité.



L'article 172 du Code de la Route régit le transport des enfants dans les véhicules. Si l'enfant de 9 ans mesure moins de 150 cm, il doit être fixé au siège avec un système de retenue pour enfants (siège d'enfants ou réhausseur), adaptée à son poids, de type homologué. Le dossier pour enfants est obligatoire jusqu'à une taille de 125 cm.

Lorsqu'il atteint la taille de 150 cm, l'enfant peut voyager en toute sécurité assis directement sur le siège et attaché.

TOUJOURS, dans n'importe quelle situation de marche.

Un « système de retenue » est un dispositif de sécurité pour enfants, qui annule ou limite les dommages en cas de choc ou de collision. À partir du 1er septembre 2024, dans l'Union Européenne, les systèmes de retenue pour enfants voyageant en voiture sont régis par les nouvelles normes d'homologation **ECE R129 i-Size**, qui reposent sur des tests de sécurité plus technologiques et complets. Les sièges auto sont désormais classés en fonction de la taille de l'enfant, et non plus du poids comme auparavant.

Le dossier pour enfants est obligatoire jusqu'à une taille de 125 cm, pour une meilleure protection en cas de choc latéral. De plus, le mécanisme **ISOFIX** pour fixer le siège auto est reconnu comme le plus sûr et le plus efficace pour garantir la meilleure retenue en cas d'accident. Il est important de vérifier l'étiquette orange apposée sur le siège auto, qui indique toujours des informations importantes telles que le type de siège, la plage de tailles de l'enfant pour laquelle il est utilisable et la norme de homologation.



INFORMEZ-VOUS ET RESTEZ INFORMÉ!



Situation 2 - TEDDY N'EST PAS EST SUR LE SIEGE

Luisa est fière d'avoir réussi l'examen de conduite : elle peut enfin utiliser la voiture de sa maman ! Aujourd'hui, Luisa accompagne Gianni et Alice chez les grands-parents qui vivent à environ 30 Km : pour les enfants c'est une occasion spéciale parce que tout le monde n'a pas une sœur avec un permis de conduire ! Gianni s'assoit dans le réhausseur sur le siège à l'arrière, Alice sur son siège enfant tien Teddy dans ses bras ; Luisa en parlant au téléphone portable allume le moteur et elle part.

Alice laisse échapper son ours sur le sol de la voiture ; Gianni n'hésite pas à se détacher pendant que la voiture s'arrête momentanément au feu de circulation et manque le contrôle d'une personne adulte. Au moment où le feu devient vert, Luisa repart en accélérant fort et Gianni, détaché et déterminé à récupérer l'ours, tape la joue droite contre le réhausseur et ressent une forte douleur. De cette expérience, Gianni commence à prendre conscience : dès l'enfance, on peut apprendre à être prudent et responsable de son propre comportement en matière de sécurité.



L'article 173 du code de la route interdit au conducteur d'utiliser des smartphones, ordinateurs portables, tablettes et dispositifs analogues qui nécessitent l'utilisation des mains. Il peut utiliser un système mains libres (par exemple, Bluetooth avec commandes vocales), ou des écouteurs à condition qu'ils ne compromettent pas la capacité auditive (par exemple, écouteur sur une seule oreille).

Selon les experts, l'utilisation d'un téléphone portable en conduisant augmenterait la probabilité d'accident de 4 fois par rapport à ne pas l'utiliser car il faut plus de seconde a

Percevoir le danger → **Réagir pour l'éviter** → **Arrêter le véhicule**
Temps de reaction / **Espace de reaction** / **Espace de freinage**

INFORMEZ-VOUS ET RESTEZ INFORMÉ!



Situation 3 - CONDUIRE FATIGUE AUSSI

La mère a organisé une visite à des amis qui vivent à environ 700 km, avec départ le jeudi enfin après-midi et retour dans la soirée de dimanche, en voyageant sur la grande voiture qui est plus adaptée aux longs voyages. Et voilà qu'arrive le moment de se préparer pour le voyage de retour en Piémont.

La bande dessinée décrit le voyage de retour à la maison.

Après le 3 jours passé avec leurs amis, ils apportent à la maison non seulement les souvenirs des moments heureux passés ;

En fait, autour du véhicule il y a des valises, des sacs, des colis :

Pour un voyage en toute sécurité, il est important de bien répartir la charge sur la voiture.

Le chien a aussi sa place : Gianni explique que le chien Léo doit voyager dans le porte-bagages, dans le transporteur spécial.

Le ciel devient sombre, le bruit du moteur facilite le sommeil pour Gianni et Alice, tandis que la maman conduit prudemment mais la fatigue accumulée pendant la journée et les quelques heures de sommeil au cours des 3 derniers jours lui rendent de plus en plus difficile de rester éveillée.

Enfin, voici un auto-grill ... il est temps de faire une pause !

Comment transporter un animal en voiture ?

L'article 169 du Code de la Route permet de transporter un animal de compagnie en voiture, à condition que cela ne constitue pas un obstacle ou un danger pour la conduite. En cas de transport de deux animaux domestiques ou plus, il est nécessaire de les placer dans une cage ou un contenant approprié, ou dans le compartiment arrière du véhicule, séparé par un filet ou un dispositif similaire.

Le comportement des animaux n'est en fait, pas prévisible : même si vous connaissez très bien votre chien ou propre chat, il pourrait être effrayé par un événement inattendu et, s'il est laissé libre de circuler à l'intérieur du véhicule, ça pourrait déranger le conducteur et cela constituerait un risque très élevé.

Quelles sont les obligations d'un conducteur ?

L'article 141 du Code de la Route souligne le fait que le conducteur ne doit pas être un danger pour lui-même et pour les autres.

Cet article impose au conducteur de tout véhicule de :

- réguler la vitesse, en respectant bien sûr la limite de vitesse, mais en tenant également compte des conditions de la route, du trafic, du véhicule lui-même et de toute autre circonstance (météo, conditions physiques, etc.), afin de ne pas constituer un danger pour la sécurité des personnes et des biens ;
- conserver toujours le contrôle du véhicule, en particulier lorsqu'il doit l'arrêter rapidement dans les limites de son champ de vision et face à tout obstacle prévisible

Avec la tâche de conduire interfère là soi-disant "driver fatigue" ou fatigue du conducteur.

La somnolence qui surgit pendant la conduite est l'une des principales causes d'accident grave sur l'autoroute (1 accident sur 5) car il réduit considérablement la capacité de réaction.

En s'endormant, le conducteur perd conscience du danger imminent.

Souvent on pense pouvoir résister au sommeil à venir, mais dormir moins de 5 heures consécutives augmente de 4,5 la probabilité de ressentir le sommeil pendant la conduite.

La meilleure prévention se fait avant le départ, en planifiant bien le voyage.



Durant le voyage, en revanche, en cas de fatigue du conducteur, les experts expliquent qu'il y a un seul remède, s'arrêter (pit stop) dans un endroit sûr pour le "power nap" : c'est un sieste "énergique" qui dure environ 20 minutes, puis quelques exercices pour étirer les bras et les jambes... pour être prêt aux redémarrages.

INFORMEZ-VOUS ET RESTEZ INFORMÉ!



Situation 4 - **BONNES HABITUDES À DIFFUSER**

Avec l'arrivée de l'été, c'est l'heure des vacances. Prêt à partir pour un nouveau voyage, les membres de la famille se confrontent sur les règles de la sécurité routière pour en comprendre la signification et les transférées dans leurs propres comportements.

Dans cette dernière situation, les questions de l'hérisson sont remplacées par le dialogue familial et la volonté de modifier leurs comportements personnels. La maman se prépare à conduire le SUV familial et éteint son propre portable avant de monter dans le véhicule.

Gianni se souviens du fonctionnement des sièges enfants et des réhausseurs, il est important de comparer sa taille et son poids avec les sigles figurant sur les étiquettes des systèmes de retenue.

Dans quels véhicules un enfant de 9 ans peut-il voyager en toute sécurité ?

La législation distingue des dispositifs et des actions de sécurité en fonction de l'âge des enfants. Un enfant ne peut pas être transporté sur une trottinette électrique, sur des cyclomoteurs sans place pour le passager, sur des véhicules utilisés pour l'activité professionnelle (camionnettes, poids lourds), ni sur des véhicules agricoles (tracteur). Sur le bus scolaire il doit attacher la ceinture de sécurité, si le véhicule est équipé pour cela.

Sur le taxi il peut voyager sur le siège arrière seulement s'il est accompagné d'une personne âgée de plus de 16 ans.

Sur la voiture, il peut voyager assis directement sur le siège s'il atteint une hauteur de 150 cm ; sinon il doit utiliser le siège approprié, en restant dans tous les cas toujours attachés avec les ceintures de sécurité dans toutes les situations de conduite.

En cas d'accident de la route : le siège enfant doit être changé.

INFORMEZ-VOUS ET RESTEZ INFORMÉ!

DANS QUELLE MESURE CONNAISSEZ - VOUS LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE?

Découvrons-le ensemble !

L'enfant est invité à choisir une personne adulte à qui soumettre les questions de cette page.

Le but du quiz n'est pas évaluatif, au contraire, il a pour objectif celui d'activer un confrontation/dialogue en famille pour intérioriser certaines notions fondamentales sur la sécurité routière.

L'adulte doit répondre sincèrement, sans chercher les réponses sur son téléphone portable.

En rapportant à l'école le questionnaire avec les réponses remplies, l'enfant verra récompensé pour son engagement personnel.

1) Les ceintures de sécurité :

- a. Elles sont obligatoires seulement dans les autoroutes ☐ V ☐ F
- b. Elles ne sont pas obligatoires dans les sièges arrière ☐ V ☐ F
- c. Elles sont obligatoires juste pour les mineurs de 18 ans ☐ V ☐ F
- d. Si on va doucement, elles ne servent pas ☐ V ☐ F
- e. Si correctement attache, elles peuvent nous sauver la vie. ☐ V ☐ F

2) Un accident peut se produire pour ...

- a. Fatalité/Malchance ☐ V ☐ F
- b. Sous-estimation du risque routière ☐ V ☐ F
- c. Précipitation/Distraktion ☐ V ☐ F
- d. Pas assez des contrôle ☐ V ☐ F

3) La probabilité de faire un accident est plus élevé :

- a. Dans les autoroutes ☐ V ☐ F
- b. Sur les rues extra urbain (en dehors de la ville) ☐ V ☐ F
- c. Dans la ville ☐ V ☐ F
- d. Plus ou moins la même sur tous les rues ☐ V ☐ F

4) En cas de pluie, neige ou du brouillard :

- a. Il est conseillé de diminuer la vitesse ☐ V ☐ F
- b. Il faut maîtriser de soi l'anxiété/la peur ☐ V ☐ F
- c. Oui peut conduire comme dans les conditions normales ☐ V ☐ F
- d. Il n'y a pas de danger particulier ☐ V ☐ F
- e. L'espace de réaction peut être plus long ☐ V ☐ F

5) Le temps de réaction :

- a. Dépend de la vitesse de marche ☐ V ☐ F
- b. Dure environ 1 seconde ☐ V ☐ F
- c. Dépend des conditions du conducteur ☐ V ☐ F
- d. Le temps qui passe depuis qu'on perçoit un danger et le moment où on commence à agir pour l'éviter ☐ V ☐ F
- e. Devient plus lent si on fait deux actions en même temps ☐ V ☐ F

6) L'espace de réaction :

- a. Dépend de la vitesse de marche ☐ V ☐ F
- b. Se mesure en mètres par seconde (m/s) ☐ V ☐ F
- c. Dépend des conditions météo (pluie, neige etc.) ☐ V ☐ F
- d. Est l'espace qu'on parcourt pendant le temps de réaction ☐ V ☐ F

7) Composer un numéro de téléphone sur le téléphone portable pendant qu'on conduit augmente la probabilité d'accident de :

- a. Deux fois ☐ V ☐ F
- b. Quatre fois ☐ V ☐ F
- c. Douze fois ☐ V ☐ F
- d. N'augmente pas la probabilité d'accident ☐ V ☐ F